



Union syndicale Solidaires
31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
contact@solidaires.org
bulletinsolidairesetegale@solidaires.org

solidaires.org

f @UnionSolidaires
t @Solidaires
i @union_solidaires

ÉGALES
mai 2026



On veut l'égalité des salaires

Agenda

- 17 mai : Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie, et la biphobie
- 24 mai : Journée de la visibilité Pan (Pansexuel et Panromantique)
- 11 juin : Commission féminismes de Solidaires
- 27 juin : Marche des fiertés à Paris
- 14 juillet : Journée internationale des personnes non binaires
- 22 au 26 juin : Rencontres de l'été de Solidaires
- 28 septembre : Journée mondiale pour le droit à l'avortement et à la contraception

Sommaire

page 2 : édito
page 3 : L'Union syndicale Solidaires en marche pour les droits des personnes LGBTQIA+
page 4 : Formation, bilan des intersyndicales femmes 2026
page 9 : Poème

page 11 : Femmes syndicalistes, racontons-nous!
page 13 : K Drama
page 14 : Film et livre
page 15 : Revendicatif, le congé hormonal
page 17 : Lesbiennes!

Dix-sept ans.
Le dos déjà usé par le métier à tisser,
Mais le regard levé vers le mois de mai.
Maria marche.
Elle porte l'aubépine blanche, cadeau de son fiancé.
Un morceau de printemps au milieu de la poussière.
Sous l'aubépine, c'est un droit qu'elle brandit, fière.

C'est Fourmies. C'est le Nord.
C'est le bruit de la foule.
« Huit heures ! » crient-ils
« Huit heures ! » crient-elles
Huit heures pour travailler,
Huit heures pour dormir,
Huit heures pour s'aimer.

Mais en face, le fusil Lebel est brillant, il est neuf.
On veut tester sa force sur ceux et celles qui n'ont rien.

Un ordre sec.
Un éclair.
Le blanc de sa robe devient une cible.
Le blanc de ses fleurs devient un linceul.

(Silence)

Maria s'écroule, et l'aubépine avec elle.
Le rouge se mélange à la sève,
Le printemps vient de changer de couleur.
Elle n'épousera pas son fiancé,
Un drapeau rouge à la main, Kléber est étendu à ses côtés.
Elle ne verra jamais la loi passer.
Elle est devenue la loi. Elle est devenue la cause.

(Silence)

Avril deux mille vingt-six.
Ils reviennent avec leurs lois de papier et leurs chiffres,
Prêts à lacérer nos acquis de leurs griffes,
Grappiller notre temps, voler nos heures,
Mais ils ne voient pas l'ombre de nos prédécesseurs.
Car derrière chaque minute qu'ils convoitent,
Il y a le fantôme de Maria.
Il y a le fantôme de Kleber.
Et celui d'Emile, 11 ans.
Et ceux de Félicie, Ernestine, Louise, Gustave, Charles et Michel.
Et il y a l'aubépine de mille huit cent quatre-vingt-onze.

On ne rendra pas ce qu'elles et ils ont payé de leur vie.
Le premier mai n'est pas à vendre.
Sous le muguet Vichy, le poing.
Et dans le poing, le rameau rouge sang de Maria.

DE STONEWALL AUX LIEUX DE TRAVAIL : L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES EN MARCHÉ POUR LES DROITS DES PERSONNES LGBTQIA+

Alors que s'ouvre la saison des Marches des Fiertés 2026, l'Union syndicale Solidaires appelle à une mobilisation massive. Entre la mémoire des combats passés et les préoccupations actuelles des syndicats, nous souhaitons souligner que les Pride, également connues sous le nom de marches des fiertés, sont le fruit de soulèvements contre la discrimination, des soulèvements qui doivent maintenant s'étendre à nos milieux de travail et administrations. Chaque année, les cortèges colorés des Marches des Fiertés parcourent nos villes. Mais pour le mouvement syndical, ces marches ne sont pas qu'un défilé : elles sont le prolongement d'une lutte pour la survie et la dignité, entamée il y a plus d'un demi-siècle.

Un héritage de révolte : De Stonewall à nos jours

Il faut se rappeler que la première « Pride », ce n'était pas un défilé, mais une émeute. Dans la nuit du 27 au 28 juin 1969, un groupe de personnes lesbiennes, gays, bissexuelles et transgenres se rebellent contre les forces de police venues faire une descente au Stonewall Inn, un bar gay de New York situé dans Christopher Street.

C'est cette étincelle de résistance qui a donné naissance au mouvement moderne de défense des droits humains fondamentaux pour les personnes LGBTQIA+. Pour Solidaires, cet héritage est profondément syndical : c'est l'histoire de personnes opprimées qui s'organisent collectivement pour arracher des droits face à un système qui les marginalise.

Le travail : Un bastion persistant des discriminations

Pourtant, malgré ces décennies de lutte, le monde professionnel demeure l'un des lieux où la haine s'exprime le plus violemment. Selon les rapports 2025-2026 de la Défenseure Des Droits et de SOS Homophobie, le travail est le quatrième lieu le plus recensé pour les LGBTQIphobies.

Le constat est : un jeune sur deux (18-34 ans) a subi une discrimination lors de sa recherche d'emploi ou du déroulé de sa carrière. Qu'il s'agisse de harcèlement (49 % des cas signalés), d'« outing » forcés ou de blocages de carrière, la réalité est celle d'une souffrance au travail qui mène trop souvent à la précarité. L'Union syndicale Solidaires le rappelle : les employeurs ont l'obligation légale d'assurer la sécurité physique et mentale de tous et toutes. L'inaction est une faute.

Face à l'extrême droite, l'urgence de l'unité

Le contexte politique de 2026 renforce l'urgence de notre mobilisation. La montée de l'extrême droite, qui s'approprie le débat public, libère une parole violente et multiplie les attaques contre les personnes trans et les droits reproductifs.

Historiquement, l'extrême droite a toujours été l'ennemie des libertés : elle divise les travailleurs et travailleuses pour affaiblir notre camp social. Solidaires s'inquiète particulièrement pour les personnes LGBTQIA+ migrantes, cibles de politiques xénophobes qui les privent de leurs droits les plus élémentaires.

Nos revendications

Nous ne marchons pas seulement pour la mémoire, mais pour changer le futur. L'Union syndicale Solidaires exige :

- Des mesures concrètes contre les violences : Prise en charge des frais juridiques des victimes par l'employeur et sanctions lourdes en cas de discrimination.
- Des négociations contraignantes : Intégrer la lutte contre les LGBTQIphobies dans toutes les négociations annuelles de branche.

Des moyens pour les services publics : Renforcer l'Inspection du Travail et les politiques éducatives pour déconstruire les stéréotypes de genre et le patriarcat dès l'école.

La lutte continue

Les insultes LGBTQIphobes, même banalisées, sont les outils d'un système que nous combattons. Elles n'ont leur place ni dans nos syndicats ni dans nos entreprises. Pour Solidaires, l'émancipation sera totale ou ne sera pas. C'est par la lutte collective que nous ferons de l'égalité une réalité sur chaque lieu de travail.

RETOUR SUR LES JOURNÉES INTERSYNDICALES FEMMES 2026

Tout d'abord, un grand merci aux camarades qui organisent ces journées intersyndicales femmes. C'était encore une fois une grande réussite avec des sujets qui vont nous amener à enrichir notre militantisme au quotidien. Et merci aux camarades du CEFI, qui nous permettent d'intégrer pleinement ces moments dans la formation syndicale.

Vous trouverez ci-dessous un retour sur deux ateliers par deux correspondantes/camarades. On ne racontera pas l'ensemble des interventions, il y aura pour ça un podcast et les actes des intersyndicales. Et les deux autres ateliers à un prochain numéro.

Dém masculiniser l'histoire :

Rendre visibles les femmes et leur place dans cette histoire

Les intervenantes étaient :

1 — Ludivine Bantigny — historienne

2 — Julie Verlaine — historienne d'histoire sociale, pour un musée des féminismes « l'Afémuse »

3 — Sylvia Serbien — historienne spécialisée sur l'invisibilisation des femmes africaines autrice de « Reines d'Afrique et héroïne de la diaspora noire »

Ludivine Bantigny nous a proposé de voir comment on peut démasculiniser l'histoire, « nous ne sommes rien, soyons toutes ». Pour cela, elle a remonté le cours de notre histoire pour voir comment on pouvait avancer et les impacts de cette masculinisation de l'histoire.

La pionnière dans ce travail est Michelle Perrot, historienne, qui a dit « *il en est du féminisme comme de l'astronomie, grâce aux nouvelles techniques, on découvre sans cesse de nouvelles étoiles* ».

En 1789, les femmes disaient « les droits de l'homme sont aussi les nôtres », la citoyenneté ne passait pas forcément par le vote, mais par faire partie de la vie politique de la cité et le droit de s'armer. Dans la journée du 5 octobre, ce sont les femmes qui vont chercher la famille royale. Il fallait cependant s'opposer à des personnages comme Marat, qui disait que les femmes et les enfants ne doivent prendre aucune part aux affaires, puisque représentés par le chef de famille, ou encore Condorcet, seul des Lumières à avoir revendiqué le vote des femmes, mais parce qu'il les considérait comme douces et gentilles. Au passage il a effacé l'apport de sa femme, Sophie Condorcet, qui défendait l'égalité pour cause d'universalisme et de matérialisme. Il y a la référence à Olympe de Gouges, mais qui a invisibilisé beaucoup des femmes qui ont lutté d'un point de vue matérialiste. Elle était pleine de contradictions, notamment monarchiste jusqu'en 1792, et l'on assiste à la mise en avant de pionnières pour effacer les femmes qui ont combattu. On a aussi à cette époque des révoltes à Haïti et Saint-Domingue,

déjà peu évoqué, mais où les femmes ont été très présentes.

En 1830, L'Écho de la Fabrique est la première revue entièrement écrite par les ouvrier·ères avec une mise en avant de militantes féministes et de luttes de femmes.

Après la révolution de 1848, où les femmes ont pris massivement leur part sur notamment la question de la place des femmes dans la société, Proudhon s'en prend violemment à elles, considérant qu'elles n'ont pas à faire de la politique : « le socialisme est venu pour réhabiliter le ménage, sanctuaire de la famille, symbole de l'union matrimoniale ». Ou encore « les femmes qui chantent pour leur coq ».

La place des femmes sous la Commune de Paris a été longuement évoquée avec cette logique d'auto-organisation. Je ne développe pas davantage le sujet et vous renvoie aux articles publiés dans le bulletin sur les Pétroleuses, Nathalie Lemel, Elisabeth Dmetrieff... Il faut noter qu'aux États-Unis, à la même période, Sojourner Truth revendique les droits des femmes après l'abolition de l'esclavage.

Dans les années 20, ce qui est prégnant, c'est l'autonomie des luttes ouvrières de femmes et de leur auto-organisation.

Ludivine Bantigny est aussi beaucoup revenue sur la place des femmes dans la Résistance, là je vous renvoie au spectacle « nous avions en commun la Résistance » chroniqué dans le bulletin précédent.

En accélérant, elle nous a aussi présenté le poids de l'intersectionnalité sur la place des femmes dans l'histoire : le 17/10/1961 les femmes étaient présentes dans la manifestation à Paris et surtout dès le lendemain, massivement dans la rue pour demander la libération des militant·es emprisonné·es. On a aussi à partir des années 60 le développement du blackfeminism avec des militantes comme Awa Thiam, qui, dans les années 70, prône l'auto-organisation des femmes noires, y compris contre les féministes blanches « féministes de tous les pays qui nettoient vos chaussettes ». Avec souvent le reproche encore aujourd'hui de ne pas tenir suffisamment compte du racisme et de la colonisation.

En conclusion, des figures mises en avant font oublier les autres. Elles ne doivent pas être mises en concurrence et doivent être dépolitisées. Il faut faire attention des contradictions de certaines qui ont forcément des complexités aussi liées à leurs époques.

Les féministes ont aussi voulu faire l'histoire, se la réapproprier. Et donc beaucoup de féministes ont vu la régression de leurs droits à travers l'histoire. On le constate encore dans les manuels scolaires avec l'effet Mathilda : le déni, la spoliation ou la minimisation récurrente et systémique de la contribution des femmes à la recherche scientifique, dont le travail est souvent attribué à leurs collègues masculins.

Julie Verlaine nous a ensuite présenté le projet de musée du féminisme l'AFéMuse à Angers.

Il y a une lacune : pas de musée de l'histoire des femmes ni de l'histoire par les femmes. On a besoin d'un nouveau narratif. C'est important d'utiliser une institution reconnue comme le musée pour faire avancer le message et l'inscrire dans une vision et un réseau international. Au départ du projet il y a le centre d'archive féministe d'Angers de Christine Biard. Les questions et thématiques seront autour de l'intersectionnalité, les féminismes et raconter une histoire inclusive.

On est obligé de faire une périodisation en débutant à partir du 19e siècle, période où on commence à se définir comme féminisme.

Quel genre de musée on veut ? Un musée d'histoire, un musée féministe comme un espace de rencontre et de dialogue au service de la société. Il y aura un musée physique à Angers, mais aussi un musée mobile avec des expositions itinérantes. Ce sera également un musée en ligne <https://www.afemuse.fr>

L'échange s'est poursuivi sur le besoin d'un musée, sur la question de la mise en valeur du patrimoine, sur le rôle des musées dans notre construction historique...

Et enfin, elle a présenté le fond du problème qui est les fonds pour ouvrir et la publicisation.

Elle a souligné l'importance de l'adhésion à l'asso par des personnes morales et des particulier·ères, pour participer ainsi au rayonnement et à l'itinérance des expositions.

Nous avons terminé cette session avec Sylvia Serbien sur l'invisibilisation des femmes africaines, avec cette phrase « comment retrouver notre part de contribution à l'histoire ».

Un prof à la fac lui a dit « les femmes noires n'ont jamais joué de rôle dans l'histoire, c'est un mythe inventé ». Mais, dans des archives militaires françaises, on découvre qu'une grande révoltée au Sénégal a été menée par une reine. Elle est donc partie à la recherche des femmes qui ont joué un rôle dans l'histoire africaine.

Dans les ouvrages académiques, les femmes sont particulièrement absentes des révoltes de décolonisation, au Sénégal, on ne trouve que des femmes blanches dites de l'histoire universaliste. Occulté dans la transmission de l'histoire, on ne retrouve des échos que dans la tradition orale. Les chercheurs les oublient. Particulièrement dans les anciennes colonies françaises, dont l'éducation est souvent organisée par l'Éducation Nationale française. Exception aux USA avec réappropriation de leur histoire par les noir·es. Elles ont lutté contre la domination des blancs, mais aussi des hommes.

En France les femmes noires sont oubliées de l'histoire française avec une image de posture soumise, pauvre ou stéréotype sexuel. Alors qu'elles ont été guerrières (les Amazones du Dahomey), reines (la reine Zinga), résistantes, commerçantes... elles pouvaient prendre des initiatives et n'étaient pas déterminées par leur genre, mais pas leur apport à la société.

L'imagerie coloniale et le mythe de la découverte ont fini par faire croire qu'en Afrique, les femmes de pouvoir n'existent pas. Victimes de l'esclavage, elles se sont battues pour maintenir une mémoire et une histoire.

Ce pouvoir des femmes a été réprimé et effacé avec la montée des religions monothéistes, et la colonisation avec son pouvoir patriarcale, une civilisation dite supérieure, comme, les amazones du Dahomey du 17e au 19e siècle, décimé par l'armée française ou encore les résistantes sénégalaises contre l'esclavage arabe.

Dans l'échange qui a suivi, beaucoup de questions et précisions historiques, mais aussi de constat de notre manque de connaissance. Et donc de la nécessité d'avoir un musée !

**NOUS SOMMES
HISTORIQUES
PAS HYSTÉRIQUES**



Solidaires
Union
syndicale

Femmes et migrations : des parcours de combattantes

Les intervenantes étaient :

1 — Catherine de Withol de Wenden — Docteure en science politique, spécialiste dans la question des migrations et directrice de recherche émérite au CNRS

2 — Héma Sibi — Directrice générale de l'association « CAP International » et porte-parole du Mouvement du Nid, elle est spécialisée dans les questions relatives à la prostitution et la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

3 — Anita Ahebwa et Damari Atwiine — représentantes de l'association « Les lesbiennes dépassent les frontières » par la transmission de leurs vécus passés, actuels et futurs.

4 — Ferten Djenboudi Juriste en droit international, responsable du Bureau régional de ressources juridiques internationales (BRRJI) au Centre d'information sur les droits des femmes (CIDF) Phocéenne et a présenté l'association ESPACE (Espace de Soutien aux Professionnels de l'Accueil et du Conseil aux Étrangers).



La docteure de Withol de Wenden a mis en avant les facteurs géopolitiques internationales par rapport à la migration de femmes. Un des faits concernant la migration des femmes est la sélection de stéréotypes en fonction des besoins des pays. Plus le pays a une économie tournée vers le tourisme et/ou la prise en charge des personnes âgées, plus le besoin de ressources féminines est important, de plus cela dépend de la construction du lien entre les pays. Mais aussi, il y a fait des migrations climatiques et/ou environnementales (catastrophe naturelle ou guerre). De plus, elle met en avant la violence et les pressions des différents « Cartels » sur les migrantes pour les exploiter. Et ainsi, elle retranscrit des tentatives de traversées de la méditerranée, menant ses femmes dans un système d'exploitation, dont la prostitution. Ces récits ont posé la sensibilité du sujet et l'ambiance dans l'assemblée pour un premier temps. Elle fut remerciée de son intervention par de chaleureux applaudissements.

Héma Sibi présente « Cap international ». Il s'agit d'une coalition d'organisations de terrain et de survivantes de la prostitution, unies par un objectif commun : l'abolition du système prostitutionnel. La coalition regroupe 37 organisations et est implantée dans 29 pays. De plus, elle est venue en aide à environ 22 000 victimes de la prostitution et de l'exploitation sexuelle.

Héma Sibi nous décrit les racines politiques, économiques et sociales de l'exploitation sexuelle et du système prostitutionnel. Nous rappelant que les exploitées de ce système sont à 96 % des femmes d'après l'ONU. Les circuits géographiques sont en lien avec la colonisation. Les victimes de violences multiplient par deux le risque de rentrer dans la prostitution. Elle nous a dépeint le système de dressage des victimes par les maisons de tortures. L'escalade continue : les guerres profitent au système prostitutionnel, entraînant par exemple une augmentation de 600 % dans la recherche d'« Escort » et dans les moteurs de recherche pornographique demandant des femmes ukrainiennes. Le récit a continué sur l'observation des pays ayant dépénalisé le travail du sexe (tel que l'Allemagne ou les Pays-Bas) et l'effroi déshumanisant et marchandisant des « méga-bordel », comme à Stuttgart.

Pour la France, malgré la loi de 2016 permettant de constater une diminution de la demande, il est observé que sur les 10 000 clients arrêtés, 70 % des hommes étaient mariés et 60 % étaient père, donc il n'y avait pas de misère sexuelle. La France manque de moyen financier dans son devoir de protection. Héma Sibi conclut par « Plus jamais vendue, plus jamais achetée ! »

Tou·tes les camarades ont fait une ovation avec une immense émotion. Cette présentation institutionnelle a été intense pour beaucoup de participant·es. Ce qui nécessita une petite pause avant l'écoute des prochains témoignages.

La partie plus exclusive concerne le vécu d'Anita et Damari, les représentantes de l'association « Les lesbiennes dépassent les frontières », assisté de bénévoles pour la traduction de l'anglais vers le français.

Anita énonce l'accumulation des démarches administratives en tant que lesbienne, car c'est ce qui fait partie d'elle et de son identité. La reconnaissance de cette identité peut la protéger pour ne pas repartir. Mais être dans l'obligation de devoir prouver qui on est et expliquer ses choix intimes ne sont pas facile face à l'administration. Car il y a toujours une suspicion, au risque de ne pas être suffisamment convaincante face à l'autorité. Ce qui s'est produit avec l'OFPRA.

Par conséquent, elle entame de nouvelles démarches avec le CNDA. Cette situation est pleine d'insécurité financière et de difficulté de visibilité pour se projeter dans un avenir. Anita conclut que « ces vulnérabilités ne sont pas des faiblesses, car nous devons continuer de résister ». La transmission des émotions d'Anita a été saisie par nombreuses d'entre nous. Et elle fut chaleureusement remerciée par un soutien d'applaudissement. Ce fut autour de sa camarade Damari de prendre la parole. Elle a mis en avant l'importance du soutien de l'association dans leur quotidien. Grâce à l'association, elle raconte avoir regagné une confiance en soi, avoir une reconnaissance et surtout être dans un lieu accueillant et sécurisant. Cela permet d'échanger leur savoir-faire et d'être présente les unes pour les autres dans chaque démarche afin de valoriser tout élan positif afin de se rassurer collectivement. Elle met en avant l'importance des réunions qui permettent de libérer la parole sur les discriminations et la violence subie et ce qui leur permet d'aller de l'avant.

Ces deux témoignages ont été conclus par l'auditorium debout en toute sororité par le slogan : « So, So, Solidarité avec les femmes du monde entier ».

Dernière intervention par Ferten Djenboudi afin de donner les leviers juridiques pour se défendre contre ce mur administratif pour toutes femmes, étrangères et travailleuses. « Car le droit n'est pas sur un totem ! ». Elle conseille de toujours élargir la situation globale pour donner le plus de chance d'obtenir gain de cause et d'ouvrir un maximum le champ des possibles.

Un certain nombre de slides sur la technicité administrative a été exposé qui mettent en avant l'employabilité « kleenex » avec les listings métiers par région, qui est totalement aléatoire et réévalué tous les ans.

Cependant, la partie principale de son intervention concerne l'importance de l'association « ESAPCE », qui se trouve au <https://espace.asso.fr/lassociation/>, pour accompagner et donner les clés des démarches juridiques des usagers et usagères face au déséquilibre avec les préfectures.



Enfin cette session se conclut par quelques questions, qui généralement s'orientaient sur « comment nous qui sommes présent·es aujourd'hui, pouvons-nous aider ? ».

Réponse donnée : « Parlez de nous, afin que nous soyons plus connus et accessibles à tous·tes »

Poème

NI LES FEMMES, NI LA TERRE NE SONT DES TERRITOIRES DE CONQUÊTE

Ils ont tué Berta, Elizabeth et Marinalva.
Ils redoutent Greta, Nemonte et Vandana.
Ils pensent qu'en enterrant la graine, ils étouffent la forêt,
Mais ils ignorent que nous sommes le terreau et l'après.

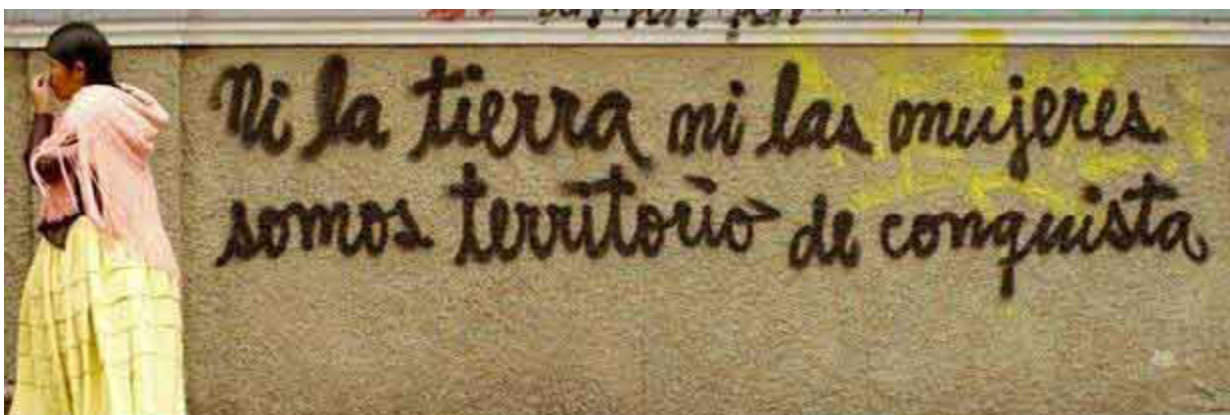
Nous sommes le flot des rivières qu'ils n'ont pu détourner,
Les héritières de Françoise et de ses mots révoltés.
Nous portons les millions d'arbres que Wangari a semés,
Pour que l'ombre du profit cesse de nous asphyxier.

Car ni les femmes, ni la terre, ne sont des territoires de conquête.
Nous sommes l'eau qui monte. Nous sommes la crue prête.
Du Sud au Nord, nos voix franchissent les frontières,
Contre le capitalisme et son extractivisme mortifère.

La solidarité internationale est notre sève,
Celle qui refuse le pillage, celle qui porte la grève.
Face au patriarcat qui brise le vivant,
Nous sommes le soulèvement des rivières et du vent.

Ils ont tué Fikile, Sumbe et Gauri.
Ils redoutent Medha, Sonia et Mitzi.,
Ils pensaient nous isoler, mais nous sommes milliers
Nous sommes le chant des racines qu'ils n'ont pu arracher,

Ni les femmes, ni la terre, ne sont des territoires de conquête.
Nous sommes l'onde qui monte. Nous sommes la vie qui s'apprête.



Les femmes citées dans le poème

Elles ont été assassinées :

Berta Cáceres — 1971 - 2016 — Honduras — Leader autochtone Lenca, luttait contre le barrage hydroélectrique d'Agua Zarca sur le fleuve Gualcarque.

Elizabeth Ekaru — 1983 - 2022 — Kenya — Défenseuse des droits des femmes et de la justice foncière, assassinée pour son combat contre l'accaparement des terres.

Marinalva Silva — 1964 - 2017 — Brésil — Leader du mouvement des sans-terre (MST), se battait pour la réforme agraire et contre les latifundistes.

Fikile Ntshangase — 1955 - 2020 — Afrique du Sud — Opposante à l'extension d'une mine de charbon à ciel ouvert qui détruisait les terres et l'air de sa communauté.

Lkhagvasumberel Tumursukh surnommée Sumbe (L.) — 1988 - 2015 — Mongolie — Biologiste, protégeait les léopards des neiges contre l'exploitation minière illégale dans le désert de Gobi. (27 ans)

Gauri Lankesh — 1962 - 2017 — Inde — Journaliste et militante, dénonçait l'extrême droite, le système des castes et l'exploitation des ressources par les élites. (55 ans)

Elles luttent aujourd'hui :

Greta Thunberg — 2003 — Suède — Figure mondiale de la grève pour le climat et de la justice intergénérationnelle face à l'inaction politique.

Nemonte Nenquimo — 1985 — Équateur — Leader Waorani, a gagné un procès historique protégeant 200 000 hectares de forêt contre l'extraction pétrolière.

Vandana Shiva — 1952 — Inde — Physicienne et écoféministe, pionnière de la souveraineté alimentaire et de la protection des semences paysannes.

Medha Patkar — 1954 — Inde — Figure centrale du mouvement contre les grands barrages (Narmada) et pour les droits des populations déplacées.

Sonia Guajajara — 1974 — Brésil — ministre des Peuples Autochtones, leader de la résistance contre la déforestation de l'Amazonie.

Mitzi Jonelle Tan — 1997 — Philippines — Militante liant la justice climatique à la lutte contre la répression d'État et l'impérialisme.

Nos prédécesseuses :

Françoise d'Eaubonne — 1920 - 2005 — France — Écrivaine et militante féministe radicale. Elle a créé le terme « Écoféminisme » en 1974, affirmant que le système qui exploite les femmes est le même que celui qui détruit la nature.

Wangari Maathai — 1940 - 2011 — Kenya — Première femme africaine à recevoir le Prix Nobel de la Paix. Fondatrice du mouvement de la Ceinture Verte, elle a fait planter plus de 50 millions d'arbres.

Femmes syndicalistes, racontons-nous !

une série sur la démasculinisation de l'histoire

réalisée par Anouck de Sud Culture,

membre du collectif Rue de la Commune, qui associe histoire et mémoire sociale

LE FRONT POPULAIRE :

QUAND LES FEMMES VOTÈRENT DANS LES USINES !

La période dite du Front populaire n'appartient pas à l'imaginaire féministe. Bien au contraire. Nombreux sont les articles et livres qui pointent la désillusion que fut la période pour les femmes, comme pour les sociétés colonisées. Alors que le mouvement suffragiste bat son plein, le gouvernement du Front populaire ne remet pas sur la table le droit de vote des femmes. Le mouvement syndical se tient aussi à distance de la revendication. Dans la même logique, l'égalité des droits ne sera pas accordée dans les colonies. Cependant, il ne faudrait pas faire comme si l'histoire entière se racontait à partir de 1944 et du droit de vote comme si avant, les femmes n'avaient pas vraiment existé ou n'avaient existé qu'en vue de ce moment... Nombreuses furent les militantes syndicales qui prirent leurs places dans les années 30, faisant de 36 un moment important de l'engagement féminin dans le syndicalisme.

Des femmes au gouvernement

Un des faits majeurs de la période est l'entrée au gouvernement du Front populaire de Léon Blum de trois femmes en tant que sous-secrétaire d'État : Irène Joliot-Curie, Cécile Brunschwig et Suzanne Lacore. Suzanne Lacore, militante de la SFIO, comme sous-secrétaire d'État chargée de la Protection de l'enfance, Cécile Brunschwig, militante du parti radical comme sous-secrétaire d'État à l'Éducation nationale. Quant à Irène Joliot-Curie, proche du Parti communiste, elle fut brièvement sous-secrétaire d'État à la recherche scientifique. Elle accepte cette nomination à la fois pour la cause des femmes et celle de la recherche scientifique. Elle exige qu'aucun écrit ne soit demandé à son mari l'autorisant à être ministre. Quarante-vingt-dix ans après, l'avancée a de quoi faire pâlir... Mais il y a un intérêt à la replacer dans son contexte, celui d'une période où les femmes sont sur tous les

fronts pour obtenir de nombreux droits. Ainsi, ces trois nominations s'inscrivent dans un mouvement plus de terrain d'entrée des femmes dans les conseils municipaux à partir de 1935. Entrées remises en cause par l'État. Mais la pression est là !

Des grèves très féminines

Car un autre fait majeur et inédit fut l'importante présence des femmes pendant les grèves de juin 1936, et ce, jusqu'en 1938. Difficile de ne pas s'attarder sur ces ouvrières occupant leurs usines dans tout le pays. Ce sont les biscuitières de La Courneuve, les Midinettes des ateliers de couture parisiens, les ouvrières des ateliers de sellerie de Javel, les ouvrières de la peausserie Robergel de Montreuil... et des centaines de milliers d'autres femmes, qui participent elles aussi aux occupations et aux grèves dans les usines. À ces grévistes s'ajoutent celles qui apportent leur aide à leurs compagnons. La présence féminine est suffisamment remarquable pour que certaines usines l'interdisent lors des nuits d'occupation. On a peur de ce qui pourrait se passer...

Si des images de bal nous sont parvenues, l'occupation est aussi politique. De Suzanne Masson, dessinatrice industrielle dans l'usine Rateau à La Courneuve et syndicaliste CGT, on rapporte ces paroles :



Portrait de Suzanne Masson

« J'avais pris la responsabilité de la surveillance et de la police de l'usine Rateau ».

Il ne faudrait pas minimiser la visibilité que s'octroient ces ouvrières. La crise de 1929 a été un coup dur pour les femmes. Elle sert d'argument aux politiques natalistes.

Certains discours pointent une responsabilité des femmes dans le chômage et il est rappelé que leur

rôle est celui d'une mère à la maison. Du côté du syndicalisme, les camarades masculins restent peu au fait de la situation des femmes et le discours pointe souvent le salaire féminin comme un salaire d'appoint. Alors que les femmes travaillent massivement, la question du travail des femmes n'est pas une affaire complètement réglée.



Le droit de vote dans les usines

Cependant, en tant que syndicaliste, peut-être est-il temps de revaloriser un autre vote. Les accords Matignon du 8 juin 1936 stipulent dans l'article 5 qui institue les élections des délégués ouvriers :

« Seront électeurs tous les ouvriers et ouvrières âgés de 18 ans [...] »

Seront éligibles les électeurs définis ci-dessus, de nationalité française, âgés d'au moins 25 ans. »

Derrière ces deux phrases, une petite révolution a lieu, les femmes deviennent électrices et éligibles tout autant que les hommes. À moins de penser que les instances représentatives du personnel n'ont pas d'importance, cet accès à la démocratie sociale doit être perçu comme une vraie conquête sociale. L'instauration de ces délégué-es sera centrale dans le fonctionnement des entreprises et le rapport de force entre patron et ouvrier.

Et les femmes occupèrent des postes de déléguées et des responsabilités grandissantes dans la CGT unie. Plusieurs cadres féminines jouent des rôles importants durant les années 30 et pendant la guerre. C'est Martha Desrumeaux, ouvrière dans le textile, dans le nord, Suzanne Masson, technicienne dans la métallurgie à La Courneuve, Antoinette Gilles, travaillant aux Halles, à Paris, Thérèse Pontanier, Jeanne Chevenard... Ces femmes n'apparaissent pas avec le Front populaire et ne disparaîtront pas avec lui d'ailleurs. Surtout que les négociations collectives s'avèrent mauvaises pour les femmes qui voient l'écart des salaires hommes/femmes s'agrandir. Certaines sont issues de la CGT-U, d'autres de la CGT, réformistes, et portent des positions parfois différentes, y compris sur le rôle des femmes dans la société. Mais elles sont collectivement actrices de l'émancipation féminine et ouvrière. Ainsi, Martha Desrumeaux est présente lors de la négociation des accords de Matignon du 7 juin.

Ce droit de vote s'accompagne aussi d'une activité syndicale de ces femmes. Suzanne Masson dirige la section de Rateau dans les mois qui suivent. Mêlant à son engagement syndical un engagement politique, elle est reléguée aux archives de l'usine. Le 30 novembre 1938, la CGT appelle à la grève contre la remise en cause des 40 heures. Suzanne Masson fait partie des 100 000 licencié-es, dont 350 à Rateau.

Sur l'usine, elle est la seule à ne pas être réembauchée. Elle est alors embauchée par la CGT métallo pour développer le centre de formation (qui porte aujourd'hui son nom). Cette répression, qui toucha des milliers de femmes, est la preuve de la peur que ces nouvelles pétroleuses inspirent.

Leur route ne s'arrêtera d'ailleurs pas si vite. La mémoire d'une partie de ces femmes disparut lors de la Seconde Guerre mondiale. Plusieurs, dont Suzanne, moururent en résistance. Nul doute que cet engagement était pour elle la suite logique de l'engagement syndical. Ceux qui voient en l'antifascisme une activité masculine feraient bien de s'en souvenir.

K drama

Rookie Historian Goo Hae-Ryung

Thèmes : Série historique / Féminisme / Censure / Liberté de la presse / Romance / Émancipation féminine.

Rookie Historian Goo Hae-Ryung est le premier Kdrama que j'ai regardé. Et je me suis dit en le voyant : « Wahou ! la Corée du Sud prend le patriarcat à bras le corps ».



Bon, des dizaines et dizaines de Kdramas plus tard, ce n'est pas le cas... Ce kdrama se distingue des dramas historiques traditionnels par son approche moderne et résolument féministe. L'histoire suit Gu Hae-Ryeong, une jeune femme brillante qui refuse les conventions de l'époque pour devenir historienne au palais royal. Le drama aborde avec finesse des thèmes toujours pertinents aujourd'hui : le féminisme, l'inégalité entre les genres et la recherche de la vérité. L'héroïne est une figure forte et inspirante, qui fait preuve d'une détermination sans faille. Loin d'être une simple romance, l'intrigue se concentre sur sa lutte pour l'indépendance et la reconnaissance de son travail.

Bien que le prince Lee Rim soit d'abord dépeint comme naïf, son personnage évolue et devient un allié de poids, s'éloignant du cliché du sauveur. C'est une œuvre qui parle de l'autonomie des femmes, de la force des convictions et de l'importance des écrits historiques.

LGBTQIA+ 0 % — Romance 70 % — Féminisme 90 % — Paternalisme 30 % — Kimchi 40 %

Le mystérieux regard du flamant rose de Diego Céspedes

Nous voilà transporté-es dès les premières images dans le désert chilien près d'une immense mine en cours d'exploitation dans les années 1980. Paysage aride, âpre et désolé comme la vie de ces mineurs loin de tout, sous-payés et travaillant dans des conditions inhumaines. Puis nous basculons dans un univers chatoyant : une maison habitée par une communauté de travestis installée non loin de la mine (et seule distraction de ce lieu pour les mineurs), qui a recueilli une jeune fille « indigène ».

Tout bascule quand le Mal apparaît et que la superstition et la peur prennent le dessus. La rumeur se répand que ce mal appelé la peste se transmet par le simple regard de ces travestis, qui deviennent donc des pestiférés.

Ce film retrace le parcours très différent de deux communautés (les mineurs d'une part et les travestis de l'autre) vivant côte à côte, mais similaire dans leur misère sociale, leur solitude et leur mise à l'écart.

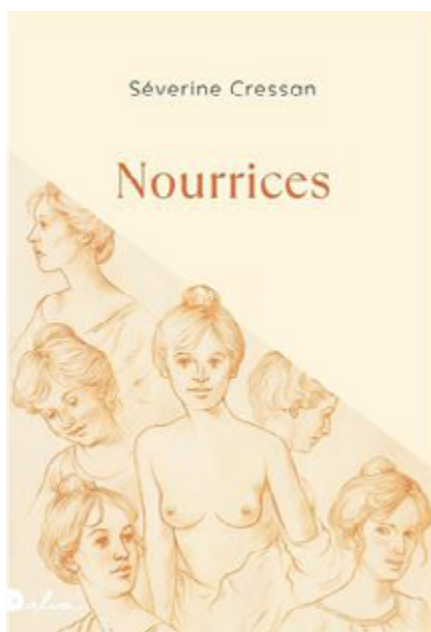
Le film est violent, il heurte à souhait, mais il est pourtant plein d'humanité et l'issue est une note d'espoir.

Il rappelle que les gens qu'on opprime, qui sont réprouvés ou qui sont oubliés de la société devraient plutôt s'unir que s'affronter. Alors, tout deviendrait possible.



Livre

Nourrices de Séverine Cressan



Beau récit poétique autour d'un thème éminemment féminin et féministe, mais aussi mercantile : le commerce de lait maternel autorisé et organisé dans la France du XXe siècle. Le livre traite d'un sujet assez méconnu : ces femmes du milieu rural qui allaitent étaient amenées à vendre leur lait à des familles bourgeoises au détriment de leurs propres enfants qui, pour certains, mourront de faim. Non seulement elles sont sous-payées (car il y a des intermédiaires à rémunérer, des hommes bien sûr) et leur salaire est confié à leur mari.

Cela met en évidence l'exploitation des femmes de la campagne par des hommes et par leurs hommes, mais aussi un aspect plus ignoré, celui des femmes des villes qui ne pouvaient pas allaiter leur progéniture parfois pour des raisons de santé, mais aussi par souci esthétique imposé. Enfin, les maris imposaient également leurs exigences et leurs besoins : l'enjeu, pour eux, était de reprendre une activité sexuelle le plus rapidement possible.

Pour autant, l'écriture sensible de Séverine Cressan et l'histoire de Sylvaine, qui se situe dans une forêt presque magique, est un hymne à l'amour : amour maternel, mais aussi à l'amour universel.

Revendications

LE CONGÉ MENSTRUEL ET HORMONAL

Faire du congé menstruel et hormonal un droit effectif pour toutes, et non une exception tolérée dans le silence ou la gêne, est une priorité pour notre union.

Derrière l'invisibilisation des règles, de la ménopause, des traitements hormonaux ou des parcours médicaux liés à la procréation, il y a une réalité sociale : celle de millions de personnes contraintes de travailler ou d'étudier dans la douleur, au détriment de leur santé.

Le monde du travail et plus largement la société restent structurés autour d'une norme implicite, celle d'un corps masculin qui devrait notamment être constant, disponible, productif en toutes circonstances. Tout ce qui échappe à cette norme est considéré comme un problème individuel. Et devrait donc être géré en dehors du collectif du travail, puisque relevant de la sphère privée. Au travail on se doit d'être performant-e, quel que soit notre situation ou notre état.

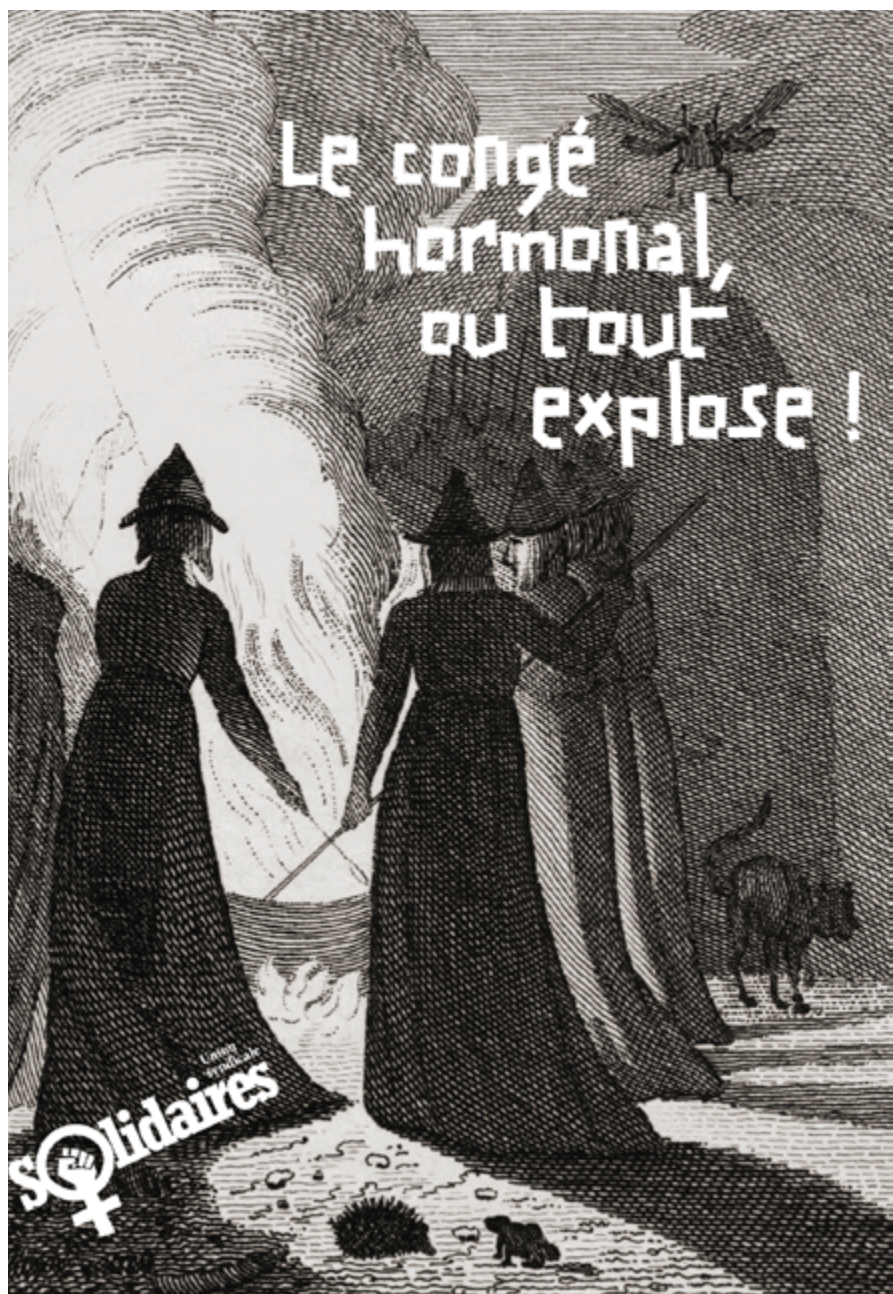
Les douleurs menstruelles, les conséquences des variations hormonales, les symptômes de la ménopause ou les impacts des traitements médicaux sont donc niés, minimisés ou renvoyés à l'intime. Ce déni a de lourdes conséquences, il produit des inégalités concrètes et surtout systémiques.

Les personnes concernées doivent composer seules. Elles posent des congés pour « supporter » leurs douleurs (qu'on nous a toujours dit être normales), subissent des jours de carence en cas d'arrêt maladie, ou continuent à travailler malgré des symptômes parfois invalidants. À cela s'ajoutent la culpabilisation, les remarques sexistes, et la peur d'être perçues comme moins « fiables » ou moins « productives ».

Cette violence quotidienne est une manifestation directe des rapports de domination qui traversent le monde du travail et se retrouve aussi dans les lieux d'études. Elle participe à renforcer les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes, mais aussi à invisibiliser toutes les personnes concernées.

Face à cette situation, Solidaires porte une revendication forte : la mise en place d'un congé hormonal pouvant aller jusqu'à 26 jours par an, sans justificatif médical, sans délai de carence et entièrement rémunéré.

Il ne s'agit pas seulement des règles, mais de l'ensemble des réalités hormonales : ménopause, endométriose, transition, traitements liés à la fertilité ou à certaines pathologies. En parlant de « congé hormonal », notre union affirme un positionnement politique clair : il s'agit de reconnaître ces enjeux comme des questions de santé au travail, et non comme des problèmes individuels tabou, à traiter au cas par cas.



Cette revendication s'inscrit dans une perspective féministe plus large. Il ne s'agit pas seulement d'obtenir quelques jours d'absence pour quelques salarié-es, mais de transformer en profondeur l'organisation du travail.

Cela passe par l'amélioration des conditions matérielles : accès à des sanitaires adaptés, temps de pause en nombre et durée suffisante, mise à disposition gratuite de protections menstruelles de qualité dans l'ensemble des toilettes des entreprises, administrations et lieux d'études. Cela passe aussi par une meilleure reconnaissance des pathologies, comme l'endométriose, encore largement sous-diagnostiquée et mal prise en charge, ainsi qu'un renforcement des moyens de la médecine du travail.

Solidaires insiste sur un enjeu central pour cette lutte, comme pour de nombreuses luttes féministes : éviter que ces droits ne deviennent un nouveau facteur de discrimination. Trop souvent, les spécificités liées au corps des femmes sont utilisées contre elles, pour justifier des écarts de salaire, des freins à l'embauche ou des carrières stoppées. C'est pourquoi le congé hormonal doit être pensé comme un droit collectif, protecteur, intégré dans le droit du travail et non laissé à l'arbitraire des employeurs.

Refuser de reconnaître ces réalités, c'est perpétuer un système qui exige des personnes qu'elles s'adaptent en permanence à une organisation du travail qui nie leurs corps. C'est maintenir une forme de violence institutionnelle.

À l'inverse, garantir l'accès à un congé menstruel et hormonal, c'est affirmer que le travail et les études doivent s'adapter aux femmes et aux hommes, et non l'inverse.

C'est aussi une manière de politiser des expériences longtemps reléguées à l'intime. Parler des règles, de la ménopause ou des hormones au travail, c'est briser un tabou, mais surtout remettre en cause une norme injuste. C'est affirmer que la santé, la dignité et l'égalité ne sont pas négociables.

En ce sens, la revendication portée par Solidaires s'inscrit pleinement dans une lutte féministe, sociale et émancipatrice.





LESBIENNES!

**26 avril : journée internationale
de visibilité lesbienne**

Le 26 avril c'était la journée internationale de la visibilité lesbienne. Méconnue ou oubliée, cette journée internationale est pourtant essentielle pour mettre en exergue les différents enjeux des lesbiennes et bissexuelles, souvent invisibilisées au sein de sociétés patriarcales.

Pourquoi le «L» est-il en premier dans le sigle LGBTQIA+ ?

L'ordre des lettres dans le sigle LGBTQIA+ n'est pas le fruit du hasard, mais un hommage politique.

Jusque dans les années 80, on parlait plus volontiers de « communauté gaie » ou « homosexuelle ». Le changement s'opère durant l'épidémie du SIDA. En reconnaissance de l'engagement massif et du sacrifice des

lesbiennes pour soigner les hommes gais mourants (alors que la société et les familles les rejetaient), la décision a été prise, d'abord aux États-Unis, puis mondialement, de placer le L de Lesbiennes en tête du sigle.

C'était une manière de sortir les lesbiennes de l'invisibilité et de graver dans l'acronyme la solidarité dont elles avaient fait preuve.

Les lesbiennes : les « Blood Sisters » de l'épidémie du SIDA

On les a souvent appelées les « Blood Sisters » (Sœurs de sang). Alors que l'épidémie de VIH/SIDA ravageait la communauté gaie dans les années 80 et 90, les lesbiennes ont joué un rôle crucial pour plusieurs raisons :

- **L'accès aux soins** : À l'époque, de nombreux soignant-es refusaient de toucher les malades du SIDA par peur ou par haine. Beaucoup de lesbiennes, souvent infirmières ou aides-soignantes, ont pris le relais pour prodiguer des soins, accompagner les mourants et offrir une présence humaine là où les familles biologiques faisaient défection.
- **Le don de sang** : Puisque les hommes ayant des rapports avec des hommes étaient (et sont restés longtemps) exclus du don de sang, les lesbiennes ont organisé des collectes massives de sang pour leurs « frères » gais, d'où le nom de Blood Sisters.
- **Le militantisme politique** : Elles ont apporté leur expérience des luttes féministes pour structurer des associations comme ACT UP. Elles ont lutté pour que la recherche avance, tout en rappelant que les femmes aussi pouvaient être touchées par le virus, une réalité alors ignorée par les autorités de santé.
- **La gestion du deuil** : Elles ont souvent été les exécutrices testamentaires et les piliers émotionnels d'une génération d'hommes décimée, s'occupant des obsèques et de la mémoire des disparus.

Pour mieux comprendre cet héritage de solidarité, plusieurs œuvres contemporaines mettent en lumière le rôle souvent oublié des lesbiennes.

Pose, série de Ryan Murphy, Steven Canals et Janet Mock

Dans les saisons 2 et 3, la série explore la dévotion de la communauté face à l'hécatombe des années 80 et 90. À travers le personnage de Judy Kubrak, la série rend hommage à toutes ces lesbiennes qui travaillaient dans les services de soins palliatifs (souvent appelés « Wards »). Elle montre comment, alors que le personnel hospitalier refusait parfois de toucher les malades par peur de la contagion ou par discrimination, les lesbiennes ont assuré les soins, la toilette et l'accompagnement psychologique des hommes gais et des personnes trans.

Le livre Les guérillères de Rebecca Makkai

Ce roman (titre original : The Great Believers) est une fresque bouleversante qui traverse les décennies. On y suit Fiona, une jeune femme qui voit ses amis mourir un à un à Chicago. Trente ans plus tard, elle cherche toujours à retrouver la trace de sa fille, tout en portant les cicatrices émotionnelles de ces années de lutte.

« Bravo les lesbiennes » !

Désormais scandé en manif ou hurlé en concert, le slogan « Bravo les lesbiennes » est devenu un cri de ralliement politique et pop. Son origine ? Un trottoir du 11^e arrondissement de Paris, le 7 août 2020, à la sortie d'une soirée organisée par Salomé Sourati. D'abord confidentielle, l'expression explose lors du ZEvent 2021, où des milliers d'internautes forcent les streamers à prononcer ces mots en direct.

En 2026, le slogan franchit une nouvelle étape : la chanteuse Santa l'officialise en plein concert

pour célébrer une demande en mariage entre deux fans. Comme le souligne le linguiste Léo Guerrier, la force du slogan réside dans son pluriel : il affirme un collectif d'actrices de l'histoire. S'approprier ce mantra, c'est suivre l'exigence d'Alice Coffin : nommer pour ne plus être invisible. Que ce soit sur les réseaux ou sous les projecteurs, dire « Bravo les lesbiennes », c'est transformer une félicitation en un acte de résistance face à la haine et au mépris.

bravo les lesbiennes!

LA LESBOPHOBIE

Textes issus de la brochure n° 102 de SUD
Éducation : LGBTQIA+ : sous les paillettes, la rage !

<https://www.sudeducation.org/brochures/brochure-n102-lgbtqia-sous-les-paillettes-la-rage/#chapitre-3-3>

Selon SOS Homophobie, les manifestations les plus fréquemment rapportées de lesbophobie dans les témoignages reçus sont le rejet (72 %), les insultes (44 %), le harcèlement (29 %) et les menaces (22 %). Ces discriminations ont lieu dans la sphère familiale, mais aussi dans le voisinage, les lieux publics et sur

internet. De plus, 10 % d'entre elles surviennent sur le lieu de travail.

Être visible (dire qu'on est lesbienne, se tenir par la main ou s'embrasser dans la rue), c'est donc s'exposer en permanence à ces discriminations lesbophobes.

En réponse à ces violences répétées se met parfois en place une invisibilisation subie : certaines préfèrent ne pas être out pour ne pas risquer la lesbophobie et ses répercussions sur leur vie.

SOYONS FIÈR-ES !

Union
syndicale
Solidaires

Au travail



De manière générale, on constate une hausse de toutes les formes de manifestations de LGBTIphobies et donc de lesbophobie sur le lieu de travail, avec une banalisation des propos et des actes LGBTIphobes, souvent sous couvert de liberté d'expression.

Le cadre professionnel est souvent anxiogène. Celles qui taisent leur orientation sexuelle craignent l'outing (révélation de l'orientation sexuelle ou du genre d'une personne sans lui demander son avis). Et même lorsque les personnes sont out, elles gardent conscience que l'ambiance de travail et le degré d'acceptation peuvent changer avec l'arrivée d'un·e autre collègue, un changement de supérieur·e hiérarchique... De fait, le coming out doit toujours être renouvelé, à chaque nouveau·elle collègue. L'hétérosexualité présumée libère de la nécessité de verbaliser le fait d'être hétérosexuel·le, tandis qu'elle oblige à déclarer son homosexualité pour celles qui ne voudraient pas passer pour ce qu'elles ne sont pas.

▪ Lesbophobie directe



La lesbophobie directe se manifeste par des moqueries et des blagues déplacées dans 48 % des cas. Ainsi, les lesbiennes butchs subissent-elles des remarques sur leur apparence physique, jugée trop masculine. Les lesbiennes d'expression de genre plus « féminine » voient pour leur part leur homosexualité mise en doute : « Tu es trop féminine pour être lesbienne », « Tu n'as pas trouvé le bon », « C'est du gâchis »...

Les lesbiennes subissent aussi rejet (collègues ostracisées par leurs pairs), insultes, harcèlement et

La vie conjugale étant un sujet de conversation récurrent, les lesbiennes font parfois le choix de cacher leur vie personnelle. Toutefois cela va souvent de pair avec une moindre intégration sur le lieu de travail, si ce n'est une mise en retrait. Deux lesbiennes sur trois dans une enquête de l'Autre cercle (2020) disent être « invisibles » au travail (contre un gay sur deux dans une enquête précédente). Cet anonymat sexuel est d'autant plus difficile à maintenir que les questions sur la vie privée des femmes sont fréquentes (63 % des répondantes), plus que pour les hommes. Beaucoup de lesbiennes adoptent des stratégies d'évitement pour ne pas mentionner une éventuelle compagne, en utilisant le pronom neutre « on » ou le terme « amie » dont on n'entend pas le féminin, en éludant les questions, voire en laissant croire à un partenaire masculin.

Ce qui doit nous interroger, c'est qu'à peine 10 % des victimes se tournent vers un syndicat.

outing auprès d'élèves, de parents d'élèves...

Elles sont victimes de discrimination dans leurs droits et dans l'évolution de leur carrière. Cela peut se traduire par le fait d'être exclue de projets ou de réunions de travail, par le fait de se voir refuser des promotions ou de ne pas se voir confier certaines missions. Leurs droits liés à la situation parentale (pour la mère sociale et non biologique) sont aussi ignorés, et elles se voient par exemple refuser les ASA pour garde d'enfant.

▪ Lesbophobie indirecte



La hiérarchie minimise souvent les actes lesbophobes, voire les couvre. Dans près de 70 % des cas (Autre Cercle, 2020), aucune mesure n'a été prise contre l'agresseur·euse. Trop souvent, les collègues de la victime refusent de témoigner ou ne réagissent pas. Selon la même enquête, 40 % des victimes n'ont reçu aucun soutien, et, lorsqu'il existe, il est très majoritairement le fait de femmes (seulement 8 % d'hommes).

Le manque de soutien encourage les auteur·rices d'actes lesbophobes et décourage les victimes de

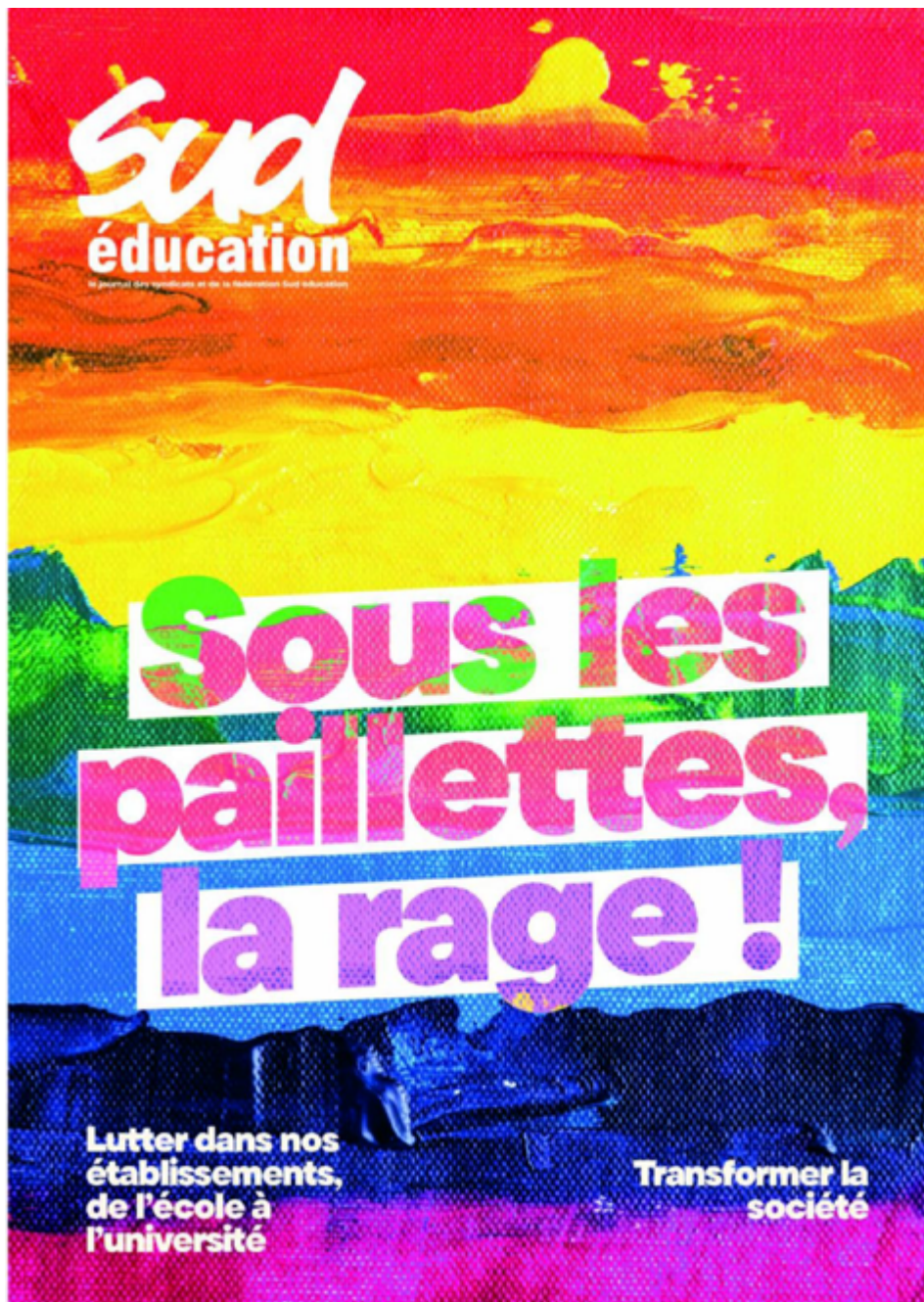
porter plainte ou simplement de signaler l'incident.

Les auteur·ices de lesbophobie au travail sont :

- des collègues (63 %) ou un·e supérieur·e hiérarchique (36 %) ;
- des hommes dans 45 % des cas, des femmes dans 30 % et un groupe mixte dans 25 %.

Les conséquences sont nombreuses :

- » *impact sur la carrière : moindre avancement, démission pour fuir un contexte de harcèlement ;*
- » *isolement, moindre sociabilité ;*
- » *séquelles psychologiques : angoisse, dépression, repli sur soi, difficulté à évoquer son homosexualité publiquement ;*
- » *tentative de suicide ou suicide.*



En milieu scolaire pour les élèves

Les élèves lesbiennes, ou supposées telles, subissent des insultes, du cyberharcèlement et des agressions physiques qui peuvent entraîner un décrochage scolaire, un mal-être ou des pensées suicidaires.

Une lycéenne, Dinah, a été victime de harcèlement lesbophobe et raciste. Elle s'est suicidée en octobre 2021. Non seulement son établissement n'a pas pris la mesure de la situation, mais Jean-Michel Blanquer, après le drame, n'a même pas daigné prononcer les mots « lesbienne », « lesbophobie » et « racisme ».